

# BIBLIOTHÈQUE INTERFACULTAIRE D'HISTOIRE ET DE THÉOLOGIE

## INFORMATIONS PRATIQUES

En utilisant la bibliothèque, l'utilisateur accepte le règlement de la BHT et de la BCU

### ADRESSE

**Bibliothèque interfacultaire d'histoire et théologie (BHT)**

**Avenue de l'Europe 20**

**CH - 1700 Fribourg**

Tél. (Bureau) 026 300 73 76  
Tél. (Prêt) 026 300 73 74  
Fax 026 300 97 45  
Courriel [bibl-bht@unifr.ch](mailto:bibl-bht@unifr.ch)

### HORAIRES

#### Salle de lecture

Lundi-vendredi 08h00-21h45  
Samedi 08h00-17h45  
Dimanche 11h00-17h45

#### Service du prêt

Lundi-vendredi 08h00-18h00  
Jours fériés pas de prêt

#### Renseignements

(Bureau des bibliothécaires)

Lundi-vendredi 08h00-11h30  
14h00-17h00

### COLLECTIONS (EN LIBRE-ACCÈS)

Tous les documents sont en libre-accès. Les ouvrages du STHP, SMISS, SHR et SLG se trouvent dans la salle BDHT (entrée Bibliothèque de droit). Une partie des ouvrages de l'IEM et tous les ouvrages du SDCTH sont à demander au service du prêt.

Certains documents sont à consulter sur place :

- les périodiques
- les ouvrages de référence : atlas, dictionnaires etc.
- les ouvrages publiés avant 1850
- les non-books (à demander au bureau des bibliothécaires)

### NOUVEAUTÉS

Les nouvelles acquisitions de tous les séminaires de la BHT se trouvent sur une étagère située dans la salle d'entrée de la Bibliothèque. Les nouveautés sont empruntables dès leur mise à disposition.

### FORMATIONS

La BHT propose sur demande des visites guidées et des cours d'introduction à la bibliothèque. Les cours d'information documentaire sont intégrés dans le cursus d'étude.

### PRÊT

#### INSCRIPTION

La carte campus fait office de carte de lecteur. Pour toute autre personne (dès 14 ans, établie en Suisse) désirant emprunter un document, une inscription est nécessaire (pièce d'identité à fournir) afin d'obtenir une carte de lecteur Bibliopass. Une inscription en ligne est possible.

L'utilisateur reçoit les conditions de prêt de la BCU et s'engage à les respecter.

La carte de lecteur permet d'emprunter des documents, de réserver des livres déjà en prêt, de consulter le dossier du lecteur (ouvrages empruntés, date de sortie, échéance de prêt, prolongation, etc.)

#### DURÉE DE PRÊT, RETOURS ET RAPPELS

Pour la Bibliothèque interfacultaire d'histoire et théologie (BHT) les conditions de prêt sont les suivantes :

La durée du prêt est de 28 jours pour 20 livres au maximum (renouvelable 3 fois).

Pour les ouvrages déposés au SDCTH et à l'IEM, il est nécessaire de s'adresser au service du prêt

#### RETOUR

Le retour des documents de la BHT se fait à la BHT (ou BFD pour les séminaires concernés).

Exception : lors des fermetures annuelles, ils peuvent être rendus à la BCU.

Les documents peuvent être retournés par poste. La date de retour sera celle de la réception de l'ouvrage à la BHT.

#### RÉSERVATION

Seuls les ouvrages empruntés peuvent être réservés via le Catalogue fribourgeois. Un avis est envoyé par courriel lorsque le livre est disponible. Il est à retirer dans un délai de 10 jours.

#### RETARD, RAPPELS

Des frais sont perçus à partir du 11<sup>ème</sup> jour de retard (0.50 CHF par document et par jour). Les frais sont facturés indépendamment de la réception des avis ou rappels. 45 jours après la date d'échéance, la bibliothèque facture les documents non rendus. Les coûts comprennent les frais de remplacement selon le type de document, les pénalités de retard et les frais de traitement (Tarifs des prestations : voir BCU).

### APPAREILS DE SÉMINAIRES

Les livres sélectionnés par les professeurs et collaborateurs scientifiques pour certains cours sont déposés pour 1 semestre ou plus. Ces livres sont à la disposition des étudiants pour la consultation uniquement et doivent être remis en place après consultation. La liste complète des ouvrages des appareils de séminaires peut être consultée sur le catalogue (recherche par nom de professeur ou par titre de cours).

